|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du département****Nom de la direction**Nom de la rue No,B-0000 COMMUNETél. : +32 (0)00 00 00 00Fax : +32 (0)00 00 00 00generique@spw.wallonie.be | **Adresse du destinataire** |
| Vos réf. : Nos réf. : SG/Département/Direction/Initiales de l’agent traitant/…Annexes(s) :**Votre contact :** Prénom NOM – 000 00 00 00 – prenom.nom@spw.wallonie.be**Objet : Marché de services juridiques relatif à un/des contentieux visé(s) au descriptif de marché n° [à compléter] – conclusion du marché** |

Maître,

 Par la présente, j’ai l’honneur de vous confier le/les contentieux visé(s) au descriptif de marché n°[à compléter] au tarif de :

|  |
| --- |
| A) [à compléter] € TVAC étant le taux horaire forfaitaire unique offert.Choisissez A) si vous avez choisi un taux horaire forfaitaire unique dans votre descriptif de marché. |
| B) [à compléter] € TVAC étant le forfait global couvrant l’exécution de l’ensemble de l’objet du présent marché. Choisissez B) si vous avez choisi un forfait global couvrant l’exécution de l’ensemble de l’objet du marché dans votre descriptif de marché. |
| C) [à compléter] € TVAC étant le montant du forfait relatif à la mise en demeure (forfait I) ; [à compléter] € TVAC étant le montant du forfait relatif à la phase pré-juridictionnelle (forfait II) ; [à compléter] € TVAC étant le montant du forfait relatif à la phase de 1ère instance (forfait III) ; [à compléter] € TVAC étant le montant du forfait relatif au degré d’appel (forfait IV).Choisissez C) si vous avez choisi quatre forfaits couvrants les différentes phases juridictionnelles potentielles d’un dossier dans votre descriptif de marché. |
|  D) [à compléter] € TVAC étant le forfait global pour gestion complète du contentieux devant le Conseil d’état.Choisissez D) si vous avez choisi un forfait global pour gestion complète du contentieux devant le Conseil d’état dans votre descriptif de marché. |

La présente désignation vaut conclusion du marché.

En ce qui concerne les factures à nous transmettre, j’attire votre attention sur les modalités de transmission prévues au descriptif de marché.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de [identité] dont les coordonnées apparaissent dans l’en-tête du présent courrier [indiquer éventuellement les modalités de communication souhaitées].

 Je vous prie de croire, Maître, en l’assurance de mes sentiments les meilleurs.

Signature

Pour savoir qui doit signer la lettre de désignation, il faut s’en référer à l’article 25, al.1, 3° de l’AGW du 8/10/2009 relatif aux délégations de pouvoirs aux agents statutaires du Service public de Wallonie.